

Se sont présentés : M. Christian Vaudois et Mme Christine Zablouk.

Le Président met au vote cette résolution.

M. Christian Vaudois et Mme Christine Zablouk sont cooptés membres du Conseil d'administration pour la durée du mandat restant à courir de M. et Mme Forêt, soit jusqu'à l'Assemblée générale de janvier 2020 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NOMINATION DU GRAND MAITRE DE LA CONFRERIE

Rappel : la fonction de Grand Maître était tenue par M. Guy Forêt. Il y a donc lieu de nommer un nouveau Grand Maître. Le Grand Maître, conformément aux statuts, doit être issu du Conseil d'administration. Ce poste ne pouvant être tenu ni par le Président, ni par le Vice-Président, ni par leurs épouses, il est demandé aux autres membres du Conseil d'administration qui souhaite poser sa candidature à cette fonction.

M. Christian Vaudois pose sa candidature pour la fonction de Grand Maître. Le Président procède au vote.

A l'unanimité, M. Christian Vaudois est élu Grand Maître.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire.

François SIBOULET
Président



Christian DEHAMEL
Secrétaire

